

# **Rapport de la réunion du 21 février 2008**

## **Association des parents du collège St Augustin**

Invité : Monsieur Pletinckx, principal (présent en début de réunion)

Présents : Philippe Bienfait, Bernard Bourion, Hélène Decker, Luc De Vreese, Guy Lattenist, Philippe Moriau, José Peirera, Marc Pirson, Catherine Pirson, Luc Rogge, Françoise Tennstedt et Eric Van Hoeck.

Sujets abordés

### **1) décret « jours blanc »**

Le projet de décret a été communiqué et sera prochainement voté par le parlement. Il n'a pas d'incidence sur l'organisation prévue des congés et examens du collège. Les contraintes sont moins importantes que nous le craignons. Le collège a planifié les derniers examens le vendredi 20 juin, permettant aux professeurs de boucler les dernières corrections durant le weekend avant les délibérations.

### **2) Assuétudes**

Le comité de l'association approuve la manière dont la direction du collège a géré les faits récents impliquant plusieurs élèves. L'AP comprend la difficulté de traiter ces problèmes à la fois par des sanctions (la consommation de stupéfiants par mineurs est strictement interdite par la loi ; cette interdiction est rappelée dans le règlement intérieur) et par des actions de dialogues avec les élèves concernés et leur familles.

Une opération de sensibilisation aux assuétudes est organisée en mars par le collège, sous la forme d'une exposition interactive intitulée « Accro, moi non plus ». De nombreuses classes s'y sont inscrites.

Il est décidé que l'AP soutiendra et participera à une soirée débats sur les assuétudes. (Les dates retenues sont les 11 et 18 mars)

### **3) Coûts scolaires**

En cours :

- Collecte de données auprès des parents du comité (dépenses scolaires des quelques dernières années),
- Demande de l'AP à la direction de réaliser une statistique annuelle des montants de factures scolaires par classe.

### **4) Manuels scolaires**

Le principal rappelle la procédure de choix des manuels. Les demandes sont introduites par les coordinateurs de branche. Un certain nombre de critères ont été définis, notamment le manuel doit respecter le programme, faire l'objet de l'accord de tous les

professeurs concernés, avoir un prix raisonnable et être utilisé au collège durant au moins 5 ans. Les livres de référence utiles durant plusieurs années (bible, atlas, dictionnaires...) font l'objet d'un accord de tous les professeurs concernés.

Le comité de l'AP présentera début mai à la direction une série de propositions. Le comité réalisera une séance de travail le 22 avril pour la préparation de ces propositions.

### **5) Journées portes ouvertes (12 et 13 avril)**

L'AP assurera des visites guidées du collège pour les parents d'élèves. Une action de sensibilisation à la charte du respect établie en 2007 par le conseil de participation est également envisagée.

La préparation de ces actions sera le sujet de la réunion du 17 mars.

#### Divers

- L'apprentissage d'une méthode de travail sera abordé lors la prochaine réunion (15 avril).
- L'AP décide le versement du bénéfice du souper fromage au fond social du collège.
- Dates à retenir :
  - o Soirée débat sur les assuétudes : 18 mars
  - o Journées portes ouvertes du collège : 12 et 13 avril
  - o Prochaine réunion : 17 mars pour préparer les portes ouvertes
  - o Séance de travail sur les manuels scolaires : 22 avril